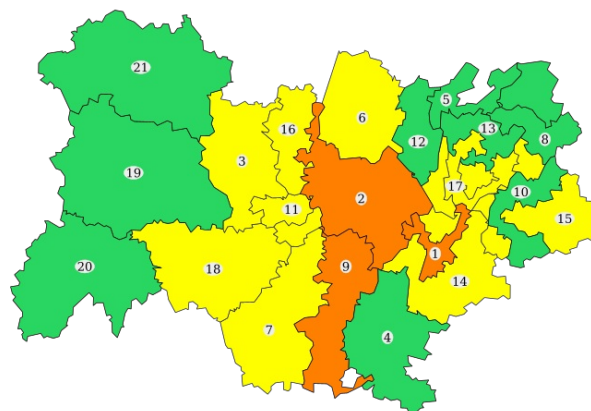
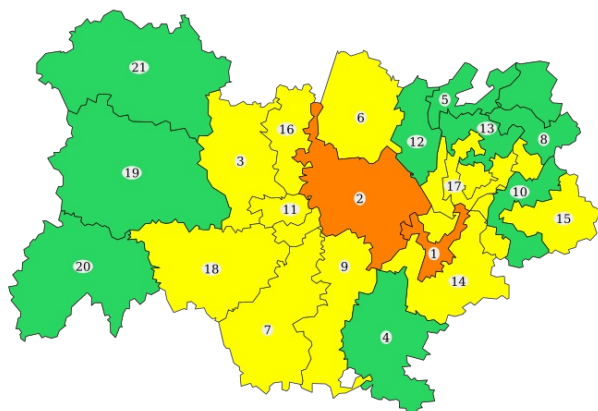


Pour le 24-06-2026
Episode de type estival

Pour le 25-06-2026
Episode de type estival



24-06-2026			Bassins d'air	25-06-2026		
Polluants et seuils				Polluants et seuils		
PM10	O3	NO2		PM10	O3	NO2
	180		1 Bassin Grenoblois	180		
	180		2 Bassin Lyon Nord-Isère	180		
	180		3 Contreforts Massif Central			
			4 Est Drôme			
			5 Bassin Lémanique			
	180		6 Ouest Ain			
	180		7 Ouest Ardèche			
			8 Vallée de l'Arve			
	180		9 Vallée du Rhône	180		
			10 Vallée Maurienne Tarentaise			
	180		11 Bassin Stéphanois			
			12 Zone Alpine Ain			
			13 Zone Alpine Haute-Savoie			
	180		14 Zone Alpine Isère			
	180		15 Zone Alpine Savoie			
	180		16 Zone des Coteaux			
	180		17 Zone urbaine des Pays de Savoie			
	180		18 Haute-Loire			
			19 Puy-de-Dôme			
			20 Cantal			
			21 Allier			

Les conditions météorologiques restent favorables à la production d'ozone et les concentrations pourraient dépasser le seuil d'information et de recommandations sur plusieurs zones. Une vigilance orange est maintenue dans le bassin grenoblois et le bassin lyonnais Nord Isère. Une vigilance jaune est également activée dans l'Ouest Ardèche et Ouest Ain. Ailleurs les vigilances jaunes sont maintenues en raison d'un risque persistant. Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions. Prochain bulletin demain jeudi 25 juin à 13h30.

Les concentrations pourraient encore dépasser le seuil d'information et de recommandations dans plusieurs zones de la région en raison notamment d'un changement de direction de vent. Une vigilance orange est activée dans la vallée du Rhône. La situation pourrait commencer à s'améliorer vendredi. Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions. Prochain bulletin demain jeudi 25 juin à 13h30.

■ Pas de vigilance

■ Vigilance jaune

■ Vigilance orange

■ Vigilance rouge

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type estival**

» Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Limitez vos activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs



Continuez d'aérer votre domicile

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Personnes sensibles et vulnérables



L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h



Evitez les activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs

» Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide



Evitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Evitez l'utilisation de solvants organiques pour les travaux d'entretien



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes